

Distr.  
LIMITEE

A/AC.241/WG.I/L.3  
28 mars 1994

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE NEGOCIATION CHARGE  
D'ELABORER UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR  
LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES  
PAYS GRAVEMENT TOUCHES PAR LA SECHERESSE ET/OU  
LA DESERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE

Quatrième session

Genève, 21-31 mars 1994

Groupe de travail I

Point 2 de l'ordre du jour

ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA LUTTE  
CONTRE LA DESERTIFICATION DANS LES PAYS GRAVEMENT TOUCHES  
PAR LA SECHERESSE ET/OU LA DESERTIFICATION,  
EN PARTICULIER EN AFRIQUE

Projet de rapport du Groupe de travail I

Vice-Président et Rapporteur : M. A. Ovchinnikov (Ouzbékistan)

## A. Organisation des travaux

1. A sa 1ère séance plénière, le 21 mars 1994, le Comité intergouvernemental de négociation, conformément à la résolution 2/1, a renvoyé aux groupes de travail le point 2 de son ordre du jour, intitulé "Elaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique". Le Groupe de travail I serait chargé d'élaborer les dispositions relatives au préambule, aux principes, aux objectifs et aux engagements, y compris les dispositions financières, les programmes d'action nationaux et régionaux, l'éducation et la sensibilisation du public et le renforcement des capacités.

2. A la 1ère séance du Groupe de travail I, le 21 mars 1994, le Président a fait une déclaration liminaire.

3. A la même séance, le Groupe de travail a approuvé son programme de travail pour la session. Il a tenu ... séances officielles et ... séances officieuses pendant cette période.

4. Le Groupe de travail I était saisi, pour l'examen de la question, d'une note du secrétariat intitulée "Texte de négociation révisé" (A/AC.241/15/Rev.1).

## B. Examen des questions

### 1. Préambule

#### Première lecture

5. Le Groupe de travail I a examiné la question à sa 1ère séance, le 21 mars, et a entendu les déclarations des représentants de 16 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne, et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

#### Deuxième lecture

6. Le Groupe de travail a repris l'examen de la question à ses 6ème et 7ème séances, le 24 mars. A la 6ème séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 10 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine. A la 7ème séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 14 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

#### Troisième lecture

(à compléter)

## 2. Champ d'application de la Convention

### Première lecture

7. Le Groupe de travail I a examiné la question à sa 2ème séance, le 22 mars, et a entendu une déclaration du représentant d'un Etat parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

### Deuxième lecture

8. Le Groupe de travail a repris l'examen de la question à sa 7ème séance, le 24 mars, et a entendu les déclarations des représentants de 21 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

### Troisième lecture

(à compléter)

## 3. Objectifs

### Première lecture

9. Le Groupe de travail I a examiné la question à sa 2ème séance, le 22 mars, et a entendu les déclarations des représentants de cinq Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

### Deuxième lecture

(à compléter)

## 4. Principes

### Première lecture

10. Le Groupe de travail I a examiné la question à sa 2ème séance, le 22 mars, et a entendu les déclarations des représentants de 22 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

### Deuxième lecture

(à compléter)

## 5. Dispositions générales

### Première lecture

11. Le Groupe de travail I a examiné la question à ses 2ème et 3ème séances, le 22 mars. A la 2ème séance, des déclarations ont été faites par les représentants de 18 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine. A la 3ème séance, des déclarations ont été faites par les représentants de cinq Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne.

### Deuxième lecture

12. Le Groupe de travail a repris l'examen de la question à sa 8ème séance, le 25 mars, et a entendu les déclarations des représentants de neuf Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

### Troisième lecture

(à compléter)

## 6. Programmes d'action

### Première lecture

13. Le Groupe de travail I a examiné la question à ses 3ème, 4ème et 5ème séances, les 22 et 23 mars. A la 3ème séance, le 22 mars, des déclarations ont été faites par les représentants de 27 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi que par le représentant d'une organisation non gouvernementale. A la 4ème séance, le 23 mars, des déclarations ont été faites par les représentants de 31 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77, ainsi que par le représentant d'une organisation non gouvernementale. A la 5ème séance, le 23 mars, des déclarations ont été faites par les représentants de 18 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

### Deuxième lecture

14. Le Groupe de travail a repris l'examen de la question à sa 8ème séance, le 25 mars, et a entendu les déclarations des représentants de 16 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne.

Troisième lecture

(à compléter)

7. Renforcement des capacités, éducation et sensibilisation du publicPremière lecture

15. Le Groupe de travail I a examiné la question à sa 5ème séance, le 23 mars, et a entendu les déclarations des représentants de 21 Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine, ainsi qu'une déclaration faite par le représentant d'une organisation non gouvernementale.

Deuxième lecture

16. Le Groupe de travail a repris l'examen de la question à sa 9ème séance, le 25 mars, et a entendu les déclarations des représentants de sept Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne, ainsi que les déclarations des représentants de deux organisations non gouvernementales.

Troisième lecture

(à compléter)

8. Ressources et mécanismes financiersPremière lecture

17. Le Groupe de travail I a examiné la question à sa 6ème séance, le 24 mars, et a entendu les déclarations des représentants de six Etats, dont l'un parlant au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres de la Communauté économique européenne et un autre au nom des Etats Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

Deuxième lecture

(à compléter)

C. Adoption du rapport

18. A sa ... séance, le .. mars, le Groupe de travail a adopté le projet de rapport [tel qu'il avait été révisé oralement].

-----